

République Française Département de la Moselle
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BAZONCOURT**

Séance du 28 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ARTUR Olivier, Adjoint au Maire

Présents: O. Artur, J-C Baixas, G. Bettinger, P. Bettinger, J. Lambert, F.Louyot, S. Neis, J. Pereira, P. Schwartz, J-C Werth

Absent-excuse : D. Bertrand a donné pouvoir à J-C Baixas ; E Driant a donné pouvoir à O. Artur

Absents : V. Crone,

Aurélia CHALONS a été désignée secrétaire de séance

Adhésion au dispositif « chèques vacances dématérialisés »

Le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité d'adhérer au dispositif « chèques vacances dématérialisés ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte d'adhérer à ce dispositif et charge le Maire de signer tous documents relatifs à cette adhésion.

Adopté à l'unanimité

RPI : transport méridien

La Région Grand Est a décidé de ne plus prendre en charge le transport scolaire méridien à compter de la rentrée scolaire de 2024-2025. Les 3 Communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) ont décidé de maintenir ce service, et ont envisagé de supporter la moitié du coût engendré.

Le reste à charge serait donc facturé aux parents dont les enfants utilisent le bus à la pause déjeuner.

Le montant estimatif par enfant pour l'année scolaire 2024-2025 devrait être de l'ordre de 50 € pour l'année.

De manière concrète, une facture annuelle sera adressée en début d'année scolaire (premier trimestre) aux parents des enfants qui empruntent le bus à la pause méridienne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve la lettre d'information aux parents des élèves du regroupement scolaire Sanry-sur-Nied/Bazoncourt/Sorbey et charge le Maire de la signer.

Adopté à l'unanimité

Devis pour l'achat de bancs

Le maire présente un devis pour l'achat de 5 bancs pour un montant de 1 788.00€ TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ce devis et charge le maire de signer le devis.

Adopté à l'unanimité

Décisions modificatives

Afin de faire face aux dépenses engendrées par l'achat de 5 bancs et d'outillage divers, le Conseil Municipal décide le transfert de crédits du compte 212 opération 258 (liaisons douces) au compte 2157 (autre matériel et outillage de voirie) pour un montant de 3 000.00€

Adopté à l'unanimité

Forêt de Vaucremont

1) Devis travaux d'exploitation

Le Maire présente le devis établi par l'ONF relatif à ses prestations pour un montant de 474.66€ HT soit 569.59€ TTC.

Il présente également un devis fourni par les entreprises de travaux forestiers pour un montant global de 1 078.00€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte les devis proposés.

Adopté à l'unanimité

2) Tarifs des menus produits effectués par les cessionnaires

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de reconduire les tarifs actuellement en vigueur à savoir :

Cession en menus produits	4€ la charbonnette
	8€ par stère quartiers rondins/parcelle difficile
	12€ par stère quartier rondins/parcelle facile

Adopté à l'unanimité

3) Etat prévisionnel des coupes 2025

Le maire présente le programme des travaux d'exploitation – état de prévision des coupes établi par l'ONF représentant 2 921€ de recettes de fonctionnement qui seront inscrits au budget forêt 2025.

Adopté à l'unanimité

Nb de conseillers en exercice 13

Nb de conseillers ayant pris part au vote 12

Date affichage le 28.06.2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en S/Préfecture le 28.06.2024

Publication et notification le 28.06.2024

Certifié conforme à l'original

Bazoncourt, le 28 juin 2024

Le Maire

